

Session de Grenoble – 1922

**Refus d'accepter l'idée de créer, à côté de la Société des Nations,
une association mondiale**

(Rapporteur : M. Alejandro Alvarez)

Conformément aux conclusions de la XXVII^e Commission, l'Institut a écarté l'idée de créer, à côté de la Société des Nations, une association mondiale destinée à servir de lien entre elle et l'Union pan-américaine, mais maintenu à son ordre du jour l'étude critique du Pacte de la Société des Nations, pour être, à sa prochaine session, à même de décider si et dans quelle mesure il y aurait avantage à suggérer des amendements aux articles actuellement en vigueur, spécialement en vue de réaliser la vocation de la Société des Nations à l'universalité.

*

(1^{er} septembre 1922)